

Conseil Municipal du 16 juin 2025

Présents : Caroline BASTOUL, Christine GONNU, Franck MOLLARD, Thierry PAUCHARD, Mélanie TAILLOLE

Excusés : Roland FEI, Francette GELBARD, Michel JUFFET, Guillaume LAINÉ, Thomas MASSE, Thierry SPINLER,

Pouvoir :

Secrétaire de Séance : Franck MOLLARD

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil du 19 mai 2025
- Devis
- Travaux mairie
- Compte-rendu de réunions
- Questions Diverses

Approbation du CR du 19 mai 2025

Le conseil municipal approuvera le CR du 19 mai 2025 lors du prochain conseil municipal. Il est provisoirement approuvé par les présents.

Devis

- M le Maire informe qu'il a validé le devis de l'imprimeur Multitude pour l'édition du Bulletin Municipal 2025. Le devis pour les mêmes caractéristiques et nombre de pages et d'édition a augmenté de 10 € H.T. seulement par rapport à 2024. Le devis a donc été approuvé pour la somme de 1704 € TTC pour 180 exemplaires.

Franck Mollard demande à vérifier d'avoir les anciens bulletins municipaux en version numérique venant de l'imprimeur. La secrétaire se charge de vérifier si elle les a et d'en faire la demande à l'imprimeur si nécessaire.

- M le Maire informe que les devis demandés pour clôturer le terrain de foot (où seront implantées les cages de foot) afin de délimiter la surface de jeux et sécuriser la zone sont de l'ordre de :
 - Grillage torsadé de 2,5 m de haut : 26 404,85€ TTC

- Grillage pour terrain de foot avec fourniture décathlon pro (torsadé de 1,8 ou 2 m de haut surmonté d'un filet de 4 m de haut) : 41 989,30€ TTC

Après échange entre les conseillers, compte tenu des dépenses actuelles de la restructuration de la Mairie, le conseil municipal décide de revoir le projet.

Le conseil municipal réfléchit à une solution moins coûteuse. Des devis de poteaux en acacia ou en fer sont à demander avec un grillage de 1 m à 1m50 pour une fermeture provisoire pour l'été. Ce projet suit son cours.

- Pour faire suite au dernier conseil municipal de mai où avait été évoqué des trous sur certaines routes de la commune :

M le Maire informe qu'il a validé le devis établi par la société GAET pour les réparations de voirie du chemin des étangs avec une reprise de bord de route de 17 ml et chemin des Chintres pour rebouchage de 7-8 trous avec enrobé à chaud pour la somme totale de 2 328 € TTC.

- Concernant la viabilisation des terrains qui seront mis en vente par la commune : M le Maire informe le conseil qu'il a eu un rendez-vous avec M Ollier de RSE concernant la mise en place de logettes mais que nous sommes en attente d'un retour de RSE concernant la zone de passage de la gaine d'alimentation de la microstation (soit elle est sous le trottoir et il suffit de décaler le compteur, soit elle est dans le terrain et il faut faire une tranchée sous le trottoir).

Franck Mollard demande quand aura lieu la mise en vente des terrains. M le Maire répond que les terrains seront mis en vente dans les semaines à venir.

Travaux Mairie

M le Maire informe que les menuiseries intérieures et extérieures en particulier celle du rez-de-chaussée de la mairie initiale ne seront pas bicolores mais monocolores en RAL 3004 rouge.

Franck Mollard demande où en est la demande d'un second devis pour les huisseries de l'appartement à l'étage auprès de PORALU. M le Maire répond que pour le moment il n'a rien reçu mais a eu confirmation de Cosinus que le devis avait été demandé.

M le Maire informe également qu'un retard de 1 mois ½ a été pris sur les travaux de la Mairie, mais que normalement TABOURET devrait rattraper une partie de ce retard en doublant les effectifs.

1. Conseil d'école

M le Maire informe que le conseil d'école a eu lieu début juin.

Plusieurs projets de classe ont eu lieu toute l'année (compte-rendu de conseil d'école disponible sur demande).

- Organisation pour l'année prochaine

L'école aura **12 classes** à la rentrée. 2 classes seront installées dans les locaux de l'ancienne école en haut.

- Rentrée 2025

A ce jour, entre 302 et 307 élèves fréquenteront l'école l'année prochaine répartis comme suit par niveau de classe : les classes seront multiniveaux avec 26 élèves par classes environ.

PS	41 élèves	CE1	37 élèves
MS	46 élèves	CE2	36 élèves
GS	29 élèves	CM1	37 élèves
CP	50 élèves	CM2	31 élèves

Les répartitions par classes seront affichées le vendredi 29 août, la rentrée des élèves étant le lundi 1er septembre. Des parents de la FCPE se proposent, comme chaque année, d'aider les nouvelles familles et les élèves de GS et CP à trouver les classes dans les différents bâtiments.

2. Elections mars 2026

M le Maire informe que les prochaines élections auront lieu en mars 2026.

Deux modifications majeures pour Ste-Olive :

- **Le panachage disparaît.**

Rayer ou ajouter des noms sur un bulletin de vote ou modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée rendra le bulletin nul.

- **Les listes deviennent paritaires, avec alternance homme / femme.**

A noter que l'alternance n'a pas à être respectée entre le maire et le premier adjoint.

(6 hommes et 5 femmes) ou (5 hommes et 6 femmes), les deux adjoints de sexe différent.

Le conseil est réputé complet à 9 au lieu de 11 (risque ultérieur en cas de désistement).

La liste peut comprendre jusqu'à 13 noms (6 / 7), les deux supplémentaires servant de suppléants.

3. Urbanisme

Les conseillers font remarquer que certains travaux sur la commune ont été réalisés sans autorisation d'urbanisme préalable. La secrétaire va préparer des courriers aux personnes concernées pour régularisation de leur situation et rappel des règles d'urbanisme.

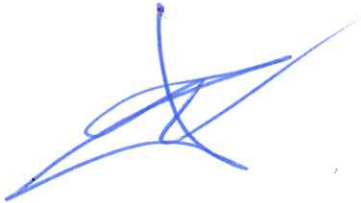
4. Cuivre en Dombes

Dans le cadre du Festival Cuivres en Dombes, rendez-vous à l'église de Sainte-Olive le Samedi 26 juillet à 11 h pour un concert-apéro gratuit avec les stagiaires d'Objectif Brass !

Prochain conseil municipal le jeudi 17 juillet 2025

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h20.

Le secrétaire
Franck Mollard



Fait à Sainte-Olive
Le Maire Thierry PAUCHARD

